

TERMES DE RÉFÉRENCE

Sélection d'experts-formateurs techniques

Projet Green Horizons
CUP : F41D24000140008

Zones de Bouna et de Yamoussoukro

1. Contexte

Le projet « Green Horizons – Formation, Travail et Entrepreneuriat durable en Côte d'Ivoire » vise à renforcer l'employabilité, les compétences professionnelles et l'autonomisation économique de jeunes bénéficiaires à travers la formation, l'accompagnement et la création de microentreprises durables relevant de l'économie verte.

Interlife recherche donc des experts-formateurs capables d'assurer, selon les besoins du projet, des formations théoriques et pratiques ainsi qu'un accompagnement technique de proximité dans différentes spécialités productives.

2. Profils et zones d'intervention

Zone principale	Profil / spécialité	Nature indicative des interventions
Bouna	Agriculture biologique et agroécologie	Formation et accompagnement des activités agricoles, maraîchères, pépinières, fertilisation organique et autres productions agroécologiques.
Bouna	Apiculture	Formation pratique, installation et conduite des ruchers, sécurité, entretien, récolte et qualité.
Bouna	Recyclage et valorisation artisanale des métaux	Formation pratique à la récupération, au tri, à la transformation et à la valorisation, avec priorité à la sécurité.
Bouna	Artisanat de la laine / textile	Formation pratique aux techniques artisanales correspondant aux Toolkit et amélioration de la qualité des produits.
Yamoussoukro et localités environnantes	Agriculture biologique et agroécologie	Formation et accompagnement des activités agricoles et des différents cycles de production, y compris maraîchage biologique, floriculture, pépinières agricoles et forestières, production de plants de café, cacao, palmier, akpi et autres cultures adaptées au contexte local.
Yamoussoukro et localités environnantes	Irrigation solaire appliquée à l'agriculture	Formation à l'utilisation, au contrôle, à l'entretien courant et à la sécurité des systèmes de pompage/irrigation solaire.

Des interventions ponctuelles dans d'autres localités du projet pourront être demandées en fonction des besoins opérationnels et des compétences du profil retenu.

Les modalités précises de mobilisation, le volume de travail, les localités d'intervention, le calendrier et les livrables spécifiques seront précisés dans le contrat et le plan de travail correspondant à chaque mission.

La Formation en comptabilité simplifiée et gestion de microentreprises est transversale et destinée à l'ensemble des bénéficiaires. Le même expert peut également assurer une autre spécialité technique s'il justifie des compétences et expériences requises dans les deux domaines.

3. Mission générale des experts-formateurs

- Préparer et animer des formations théoriques et surtout pratiques dans leur domaine d'expertise.
- Adapter les contenus au niveau d'expérience et d'alphabétisation des bénéficiaires.
- Utiliser, lorsque cela est pertinent, les équipements, intrants, outils ou sites réels associés aux Toolkit.
- Accompagner les bénéficiaires lors du démarrage et du développement de leur activité productive.
- Effectuer des visites techniques de suivi selon le planning validé par Interlife.
- Identifier les difficultés techniques, proposer des mesures correctives et signaler les situations nécessitant un appui spécialisé.

- Intégrer les règles de sécurité, d'entretien du matériel, de prévention des risques et de protection de l'environnement.
- Contribuer à la transmission des compétences entre les différentes générations de bénéficiaires.
- Renseigner les outils de suivi et produire les éléments de rapportage demandés par le projet.

5. Approche méthodologique attendue

Les formations devront privilégier une approche participative, pratique et adaptée aux adultes. Les apports théoriques doivent être directement liés aux gestes, décisions et problèmes rencontrés dans l'activité productive.

- Démonstrations pratiques et learning by doing.
- Exercices individuels ou en petits groupes.
- Mises en situation et résolution de problèmes concrets.
- Utilisation d'outils simples, visuels et accessibles.
- Validation des acquis par l'observation d'un geste technique ou une mise en situation.
- Suivi sur le terrain pour vérifier l'application correcte des compétences acquises.

6. Livrables indicatifs

Selon la nature et la durée de la mission, l'expert sera appelé à produire les livrables suivants :

- Programme ou fiche pédagogique de formation.
- Supports de formation ou fiches techniques.
- Listes de présence et éléments de documentation des sessions.
- Évaluation simple des compétences acquises.
- Fiches de visite et de suivi technique.
- Notes de recommandations ou mesures correctives.
- Rapport périodique ou rapport final de mission.

7. Exigences communes aux profils

- Qualification, formation professionnelle ou expérience pratique significative dans le domaine concerné.
- Expérience démontrée dans la spécialité pour laquelle la candidature est présentée.
- Expérience de formation, d'encadrement, d'apprentissage ou d'accompagnement de producteurs/artisans fortement souhaitée.
- Capacité à travailler en milieu rural et à se déplacer dans les localités d'intervention.
- Capacité à produire des comptes rendus simples et fiables.
- Respect des principes de non-discrimination, de protection des bénéficiaires, de confidentialité

8. Compétences spécifiques recherchées

8.1 Agriculture biologique et agroécologie

- Agronomie, agroécologie, agriculture biologique, maraîchage biologique, floriculture, pépinières agricoles et forestières, production de plants de café, cacao, palmier, akpi et autres cultures adaptées au contexte local.
- Gestion durable des sols, fertilisation organique, gestion de l'eau et prévention des principaux risques phytosanitaires.
- Capacité à accompagner les différentes étapes d'un cycle de production agricole.

8.2 Apiculture

- Expérience pratique confirmée en installation et conduite de ruchers.
- Maîtrise de la sécurité, de l'entretien, de la surveillance des colonies et des opérations de récolte.
- Capacité à assurer un suivi technique régulier et à identifier rapidement les problèmes du rucher.

8.3 Irrigation solaire appliquée à l'agriculture

- Compétences en énergie solaire, pompage, hydraulique agricole, électromécanique ou domaine équivalent.
- Expérience pratique dans l'installation, l'utilisation ou la maintenance de systèmes de pompage/irrigation solaire.
- Connaissance des règles de sécurité et capacité à distinguer les opérations accessibles à l'utilisateur de celles réservées à un technicien qualifié.

8.4 Recyclage et valorisation des métaux

- Expérience pratique dans la récupération, le tri, la transformation ou la fabrication artisanale à partir de métaux.
- Maîtrise des outils correspondant à l'activité et des règles de santé et sécurité au travail.
- Capacité à former à la qualité, à la réduction des pertes et à l'organisation sécurisée du poste de travail.

8.5 Artisanat de la laine / textile

- Expérience pratique dans l'artisanat textile, le travail de la laine ou la technique correspondant aux Toolkit concernés.
- Maîtrise des étapes de fabrication, finition, contrôle qualité et utilisation rationnelle des matières.
- Capacité à transmettre progressivement les gestes techniques à des bénéficiaires débutants.

9. Coordination et supervision

Les experts retenus travailleront sous la coordination d'Interlife et en collaboration avec l'équipe du projet, les animateurs et, lorsque pertinent, les partenaires ou services techniques locaux. Les contenus, calendriers et modalités de suivi seront validés par Interlife avant leur mise en œuvre.

10. Modalités de candidature

Les personnes intéressées et répondant aux profils recherchés sont invitées à transmettre leur candidature au plus tard le 28 août 2026 par courrier électronique à l'adresse suivante : info@interlife.it

L'objet du courriel devra indiquer : « Candidature Expert-formateur Green Horizons – [spécialité] – [zone] »

Exemples : Candidature Expert-formateur Green Horizons – Apiculture – Bouna ; Candidature Expert-formateur Green Horizons – Agriculture biologique – Yamoussoukro.

Un même candidat peut présenter sa candidature pour plusieurs spécialités lorsqu'il dispose des compétences et de l'expérience requises. Dans ce cas, les différentes spécialités concernées devront être clairement indiquées dans la candidature.

Dossier de candidature

Le dossier devra comprendre :

- un curriculum vitae actualisé, précisant les expériences directement pertinentes pour la mission ;
- une brève lettre ou note de motivation indiquant la ou les spécialités pour lesquelles le candidat souhaite être considéré, sa zone de disponibilité et son expérience auprès de bénéficiaires, producteurs, artisans ou microentrepreneurs ;
- une copie des diplômes, attestations de formation ou certifications pertinentes si disponibles ;
- les coordonnées d'au moins une référence professionnelle, lorsque disponible ;
- tout document permettant de démontrer une expérience pratique significative dans la spécialité concernée.
- Les candidats ayant déjà collaboré avec Interlife ou avec les partenaires du projet sont invités à le signaler dans leur candidature.

Principes et modalités de sélection

La sélection sera réalisée sur la base des compétences, de l'expérience professionnelle, de l'adéquation du profil avec les besoins du projet, de la connaissance du contexte local et de la disponibilité du candidat pour les activités de formation et de suivi.

Toute relation professionnelle ou commerciale antérieure avec Interlife ONG ou avec les partenaires du projet devra être déclarée. Une collaboration antérieure ne constitue pas en elle-même un motif d'exclusion, sous réserve de l'absence de conflit d'intérêts susceptible de compromettre l'impartialité de la procédure ou de la mission.

Interlife applique des principes d'égalité de traitement, de non-discrimination, de transparence et d'impartialité dans ses procédures de sélection et encourage particulièrement les candidatures féminines ainsi que celles de personnes qualifiées issues des zones d'intervention.

Interlife se réserve la possibilité de ne pas donner suite à tout ou partie de la présente procédure si les candidatures reçues ne répondent pas suffisamment aux besoins du projet ou si les nécessités opérationnelles évoluent.

La soumission d'une candidature ne crée aucun droit à l'attribution d'un contrat.

Seuls les candidats retenus seront contactés pour la finalisation des modalités contractuelles et opérationnelles de la mission. Le nombre de journées, le calendrier d'intervention, les localités concernées, les bénéficiaires à accompagner et les modalités de rémunération seront précisés dans le contrat, les Termes de Référence spécifiques ou les documents annexes applicables à chaque expert sélectionné.

Les experts retenus devront respecter les procédures internes d'Interlife, le Code éthique et les politiques de protection applicables.